

faire marche arrière. Nous avons même craint de ne pouvoir atteindre notre destination. Mais nous avons fait des progrès. C'est dans cet esprit que je tiens à me joindre à d'autres orateurs qui ont félicité le Secrétaire général dont les récents efforts ont favorisé la reprise des discussions en vue de la mise en oeuvre de la résolution 435 du Conseil de sécurité.

Le 31 mai 1983, le Conseil unanime a demandé au Secrétaire général d'entreprendre des consultations avec les parties en cause, sur le cessez-le-feu proposé, dans l'intention de garantir la mise en application de la résolution 435 dans les plus brefs délais. Comme on a pu le constater dans le rapport du 29 août 1983 du Secrétaire général, les efforts déployés par ce dernier ne se limitent pas à la visite effectuée en Afrique australe. Ils témoignent de l'engagement soutenu du Secrétaire général et de ses collaborateurs au service de cette juste cause.

Dans son rapport, le Secrétaire général faisait état des discussions qu'il avait eues avant et pendant sa visite en Afrique australe. Ces discussions prouvent que le Secrétaire général s'est consciencieusement acquitté et en tous points du mandat que lui avait confié le Conseil en mai dernier.

Nous accueillons avec satisfaction les promesses faites par le gouvernement de l'Afrique du Sud, relativement au choix d'un système électoral, soit la représentation proportionnelle soit le scrutin d'arrondissement, ce choix devant être communiqué dès le début de la mise en application de la résolution. Cette décision est essentielle au succès du plan des Nations Unies. Nous sommes heureux de constater qu'une entente est intervenue sur la composition du GANUPT et que les autres questions relatives au statut de cette force ont été réglées. Nous croyons également que les assurances données par le Secrétaire général à toutes les parties, leur garantissant un traitement équitable dans le cadre du processus de mise en application de la résolution 435, ont effectivement permis de résoudre le problème dit de l'impartialité. Nous prenons également note du message positif adressé au Secrétaire général par le président de la SWAPO. Nous nous réjouissons de la coopération manifestée par toutes les parties en cause au cours de ces discussions et des progrès importants qui ont été réalisés.

Maintenant que les questions en suspens de la résolution 435 ont été réglées, nous devons déterminer ce qu'il nous reste à faire. Le gouvernement canadien espère que les parties intéressées oeuvrant de concert avec le